

Réf: Dossier N° : 57940

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « AGRO IVOIRE PLURIEL »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX PRES CASINO LOT
244 ILOT 211, 01 BP 11048 ABIDJAN 01**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 17 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « AGRO IVOIRE PLURIEL » .

Objet: l'achat et la vente de tous produits agricoles, le conseil agricole, l'appui et la formation en matière agricole, l'achat et la vente de produits divers, le contrôle d'agréege, l'import, l'export de toutes sortes de marchandises, le transport de marchandises, le bâtiment et les travaux publics et généralement la participation directe ou indirecte a toutes opérations financières, immobilières et mobilières et dans toutes entreprises pouvant se rattacher a l'objet social ou a tout objet similaire ou connexe et les prestations de services divers

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX PRES CASINO LOT
244 ILOT 211, 01 BP 11048 ABIDJAN 01

GERANT: Madame YEO DJELIKA.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-32741 du 17/12/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°29261 du 17/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

